ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche



en ligne en ligne

AnIsl 47 (2014), p. 3-14

Julien Loiseau

Histoire de la famille, histoires de famille

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922	Athribis X	Sandra Lippert	
9782724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica	
9782724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard	
9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas	
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène	
médiévale			
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant	
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à		
l'étranger (BAEFE)			
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

JULIEN LOISEAU

Introduction

Histoire de la famille, histoires de famille

NE HISTOIRE sociale des pays d'Islam au Moyen Âge serait-elle à nouveau à l'ordre du jour? Nul n'ignore plus aujourd'hui, alors que se multiplient éditions et études de sources, la richesse documentaire léguée par les sociétés du monde islamique médiéval – actes légaux et correspondance sur papyrus ou sur papier, provenant en grande majorité d'Égypte – là où l'on avait longtemps voulu voir le règne sans partage de la littérature, qu'elle fût technique ou distrayante, édifiante ou normative¹. Documents de la pratique ou papiers privés, ces pièces sont certes le plus souvent dépareillées, conservées par hasard et retrouvées hors contexte, privées en somme de la capacité démonstrative dont sont investis les documents une fois mis en archive (dans un recueil, un carton, un registre). En outre, les historiens savent aujourd'hui mieux se méfier du document, lequel, loin d'ouvrir une simple fenêtre sur la vie sociale du passé, en propose une mise en forme, en est déjà une mise en ordre : quoi de plus normatif, par exemple, qu'un contrat de mariage ²? Mais les précautions de méthode qui s'imposent

- 1. La diversité typologique de ces documents a été récemment illustrée dans Regourd (éd.), Documents et Histoire. Islam, VII^e-XVI^e s., 2013. Mais le chantier est rouvert depuis les années 1980: voir Rāģib (éd.), Documents de l'Islam médiéval: nouvelles perspectives de recherches, 1991. Le renouveau de la papyrologie arabe a été à ce titre déterminante: voir par exemple Sijpesteijn (éd.), From Andalus to Khurasan: Documents from the Medieval Muslim World, 2007. La richesse documentaire des derniers siècles du Moyen Âge en Égypte et en Syrie est enfin à souligner: voir Bauden, « Mamluk Era Documentary Studies », 2005.
- 2. La plupart des documents connus sont de provenance égyptienne. Voir par exemple Rāģib, « Un contrat de mariage sur soie d'Égypte fatimide »; Goitein, A Mediterranean Society, vol. 3, The Family, p. 95-114; Dietrich, « Ein arabische Eheurkunde aus der Aiyūbidenzeit »; 'Abd al-Rāziq, « 'Aqdā nikāḥ min 'aṣr al-Mamālīk al-baḥriyya ». Il faut leur ajouter désormais un corpus d'une trentaine de contrats de mariage et autant de documents relatifs au mariage et à la séparation, issus des « papiers de Damas » retrouvés dans la mosquée des Omeyyades: voir Mouton, Sourdel et Sourdel-Thomine, Mariage et séparation à Damas au Moyen Âge, 2013.

à l'étude des documents n'enlèvent rien à la force de suggestion que leur (re)découverte a introduite dans le champ des études sur l'Islam médiéval. Alors qu'un courant hypercritique avait ébranlé, dans le droit fil du *linguistic turn*, jusqu'aux certitudes les mieux établies sur les premiers siècles de l'Islam, le retour en force des études documentaires depuis deux décennies a redonné confiance aux historiens dans leur capacité à restituer une vérité, aussi parcellaire fût-elle, des sociétés du monde islamique médiéval. Pour le dire en d'autres termes, l'intérêt renouvelé pour les papyri ou les ostraca, pour les lettres, les contrats ou les actes de waqf, a constitué une incitation collective à reprendre avec d'autres questions, avec d'autres grilles d'analyse, la lecture de sources narratives dont on pensait avoir tiré déjà tout le suc. Les études réunies dans le dossier que l'on va lire plus loin en sont à leur manière une illustration.

Entre temps, l'ambition d'une histoire générale des sociétés islamiques, censée rendre compte de leurs caractères de longue durée et qui avait trouvé dans la pensée marxiste ses principaux outils, a laissé place à un champ de recherche bien plus fragmenté, privilégiant les cas d'étude voire la microhistoire, préférant la juxtaposition des motifs à l'explication globale. Cette mutation qui dépasse de très loin le seul cas des études islamiques a sans doute entraîné une perte de sens; mais elle a permis également de reconquérir des territoires que les historiens avaient abandonnés à d'autres sciences sociales. C'est ainsi que la famille en Islam, envisagée longtemps sous le seul prisme ou presque de l'anthropologie de la parenté 3, a progressivement retrouvé son histoire. Les études sur les femmes, plus exactement sur le genre, tel que l'envisagaient en particulier le droit et la pratique judiciaire en Islam, ont contribué les premières à ce renouvellement ⁴. D'une galerie de portraits individuels, les médiévistes sont passés à leur tour à une histoire sociale du genre en Islam, revisitant à cette aune des pratiques sociales telles que l'éducation, la propriété, le travail, le mariage ⁵. À ce titre, l'ouvrage de Yossef Rapoport, Marriage, Money and Divorce in Medieval Islamic Society (2005) a marqué un jalon historiographique majeur, démontrant au passage tout ce que l'étude de la documentation léguée en Égypte et en Syrie par l'époque mamelouke (milieu XIII^e-début XVI^e siècle) est susceptible d'apporter à l'histoire sociale des pays d'Islam au Moyen Âge. Un renouvellement d'un autre ordre a également été apporté par l'essor récent de l'histoire culturelle. Les travaux

- 3. Approche qui occupe une place déterminante, à parts égales avec l'analyse du discours normatif, dans le bref essai de synthèse publié en 1986 par Bianquis, «La famille en Islam arabe », dans Histoire de la famille, vol. 1, Mondes lointains, mondes anciens. Ce texte a été réédité indépendamment sous le titre La famille arabe médiévale, 2005.
- 4. L'exploitation des registres des tribunaux ottomans a été à ce titre déterminante: voir par exemple Tucker, In the House of Law. Gender and Islamic Law in Ottoman Syria and Palestine, 1998; Peirce, Morality Tales. Law and Gender in the Ottoman Court of Aïntab, 2003. La question du genre a également été envisagée dans le contexte médiéval de la formation du droit islamique et de l'élaboration d'un système de normes encadrant théoriquement le comportement social des femmes: Spectorsky, Women in Classical Islamic Law. A Survey of the Sources, 2009; voir également Chapoutot-Remadi, «Femmes dans la ville mamluke», 1995.
- 5. Rappelons le caractère pionnier de l'étude de Lutfi, « al-Sakhāwī's Kitāb al-Nisā' as a Source for the Social and Economic History of Muslim Women during the Fifteenth Century A.D.», 1981. Sur l'éducation, voir par exemple Berkey, « Women and Islamic Education in the Mamlūk Period ». Pour un premier bilan des travaux sur le genre à l'époque mamelouke, voir Rapoport, « Women and Gender in Mamluk Society ».

d'Avner Giladi sur l'enfance et l'attitude à l'égard des enfants, menés principalement à partir de la littérature normative d'époque mamelouke, ont ainsi ouvert un tout nouveau champ de recherche, dont les résultats modifient aussi sensiblement l'appréhension de la famille en Islam à la fin du Moyen Âge que les études de Y. Rapoport sur la fréquence du divorce par consentement et, plus généralement, la capacité d'initiative des femmes ⁶. Sans doute est-il encore trop tôt pour brosser un tableau général. À cet égard, le remarquable livre collectif *La famille en islam d'après les sources arabes*, tout récemment publié, ménage un subtile équilibre entre les synthèses qu'il est d'ores et déjà possible de dresser (sur les catégories d'analyse, le discours normatif, plus largement sur la famille dans les sociétés islamiques du xVIII^e siècle à nos jours) et les thèmes d'étude qui relèvent encore de la recherche en train de se faire (sur l'onomastique ou les « saintes familles ») ⁷.

Le dossier d'articles rassemblé ici n'a pas l'ambition de dresser un tableau de la famille, pas même une typologie des groupes familiaux, dans les différents contextes historiques dont leurs auteurs sont familiers – d'al-Andalus à l'Asie centrale, des premiers siècles de l'Islam jusqu'au xvr esiècle – mais bien plutôt d'explorer des situations familiales telles qu'elles se révèlent à la faveur de la mise en œuvre d'un corpus de sources. La nature de ce corpus présente une grande hétérogénéité d'un cas d'étude à l'autre: l'image ou la poésie, les écrits du for privé ou les traditions eschatologiques ajoutent, en effet, leurs ressources propres à l'apport plus attendu des actes de la pratique, des dictionnaires biographiques et, dans une moindre mesure, des chroniques. Serait-ce que la famille imprimait partout sa marque ou son modèle de relations dans l'ensemble du champ social et de ses représentations?

La visibilité de la famille dans les traces laissées par les sociétés du monde islamique médiéval mérite d'être fortement nuancée. La surexposition des familles souveraines est certes de l'ordre du truisme – encore que cette évidence ne dispense pas d'un travail d'élucidation des mises en scène dans lesquelles trônent le prince, sa ou ses femmes (épouses et concubines) et leur descendance. La mise en ordre dynastique (qu'examine Anna Caiozzo dans l'iconographie timouride, que décèlent également Brigitte Foulon et Emmanuelle Tixier dans la poésie andalouse), l'image idéalisée du bon souverain, père modèle et époux aimant (que décrypte Abbès Zouache dans les chroniques syriennes du XII^e siècle), les stratégies matrimoniales enfin (que Kristof D'hulster et Jo Van Steenbergen débusquent jusque dans la succession non dynastique des sultans mamelouks au xv^e siècle), sont autant de discours complexes sur la famille qui éclairent des configurations singulières et le plus souvent non reproductibles. D'autres familles se donnent pourtant à voir avec une semblable force d'évidence, bien qu'étant moins exceptionnelles et, partant, plus souvent représentées. Mais ces familles dont parlent si ouvertement les textes du Moyen Âge ne se réclament d'aucun lien de sang, d'aucune parenté naturelle. Les familles les plus visibles dans le champ social sont des familles de substitution, qui empruntent au modèle familial son lexique et ses relations idéalisées: paternel, le lien que

^{6.} Giladi, «Concepts of Childhood and Attitudes Towards Children in Medieval Islam», 1989; id., Infants, Parents and Wet Nurses. Medieval Islamic Views on Breastfeeding and Their Social Implications, 1999.

^{7.} Benkheira, Giladi, Mayeur-Jaouen et Sublet, La famille en islam d'après les sources arabes, 2013.

la transmission du savoir établit entre un maître et ses disciples, comme entre un père et ses enfants (comme le rappelle Anne-Marie Eddé pour le milieu des oulémas du Bilād al-Šām entre le xire et le xve siècles); parentale également, l'autorité que le cheikh exerce tel un père ou mieux, telle une mère, sur les soufis qui fréquentent sa zāwiya (comme le souligne Adam Sabra à propos du soufisme égyptien des xve-xvie siècles); fraternelle, enfin, la fidélité qui unit en principe les hommes de guerre dans l'adversité des combats, d'autant plus si, anciens esclaves soldats (mamlūk), ils ont grandi ensemble sous l'autorité paternelle de leur maître (A. Zouache). La fréquence du vocabulaire familial dans la qualification des relations sociales témoigne de l'idéalisation de la famille et de sa prégnance comme modèle social – un modèle d'autant plus stable que le droit islamique en définit strictement les contours sur des fondements scripturaires explicites, ne serait-ce que pour établir les règles du partage successoral. Pilier de l'ordre social, la famille peut dès lors être prise à témoin de la course du monde. Dans l'eschatologie islamique des premiers siècles, le désordre des familles – le laxisme des hommes envers leurs épouses, l'homosexualité et l'obésité des femmes – est un signe annonciateur de la Fin des temps (comme le montre Mateusz Wilk à partir des recueils de traditions andalous).

Ce premier constat dit toute la difficulté de l'enquête historique dès lors qu'elle se donne pour objet non pas la famille modélisée (par le droit) ou idéalisée (par la morale sociale), mais la famille réelle, et plus précisément la « parenté pratique », cet « ensemble d'obligations et de sentiments qui donne leur efficacité aux liens officiels de parenté ou qui crée d'autres liens » ⁸. À la lecture des articles rassemblés plus loin, cependant, deux catégories d'enquête se révèlent particulièrement fructueuses pour approcher la réalité sociale de cette « parenté pratique » dans les sociétés du monde islamique médiéval et entrer effectivement dans l'ordre des familles : l'étude des mariages et de la construction des alliances, d'une part ; l'étude des patrimoines et de la formation des maisons, d'autre part.

De tous les « liens officiels de parenté », l'alliance est sans doute celui qui met le mieux en lumière l'efficacité sociale de la famille dans des milieux où les positions des individus, au demeurant fort instables, reposaient très largement sur la réputation et la recommandation. C'est ainsi que l'étude des alliances nouées par un administrateur copte converti à l'islam au début du xive siècle, par l'intermédiaire du mariage de ses six filles dans de grandes familles d'oulémas ou d'administrateurs damascènes, permet à Mathieu Eychenne de caractériser une véritable stratégie familiale de consolidation sociale — du reste impuissante face aux forces dévastatrices de la disgrâce politique. Mais c'est dans le milieu des oulémas que les logiques de l'alliance se donnent à voir avec la plus grande évidence. Vanessa Van Renterghem montre ainsi comment des mariages bien choisis permirent à l'ambitieux savant bagdadien Ibn al-Ğawzī (m. en 1201) de renforcer sa position dans le milieu hanbalite, sans négliger pour autant la protection de la cour abbasside. A contrario, René du Grandlaunay suggère combien le traditionniste al-Saḥāwī (m. en 1497), voué par ses origines familiales comme par son mariage à embrasser une modeste carrière de commerçant, dut s'appuyer sur des recommandations extérieures au groupe familial

^{8.} Weber, Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique, p. 9, cité par Fine, Klapisch-Zuber et Lett, « Liens et affects familiaux », p. 10.

pour trouver sa place dans le milieu des oulémas du Caire. Si la carrière des lettres pouvait offrir dans certains contextes de remarquables opportunités d'ascension sociale 9, la réussite d'un savant n'en consistait pas moins à consolider sa position sur plusieurs générations, à transmettre aux hommes (et parfois aux femmes) de son lignage un savoir-faire et une réputation, ainsi que l'accès à des charges institutionnelles et à leurs prébendes. On sait que le règlement intérieur (šurūt) de la plupart des institutions pieuses du Caire à l'époque mamelouke recommandait ainsi que le fils succédât au père dans son emploi (wazīfa) 10. L'efficacité sociale des liens de parenté explique aussi pourquoi se nouaient si fréquemment des alliances dans l'ombre de cette famille de substitution par excellence qui unissait le maître à ses disciples, au point de faire se recouvrir progressivement filiation naturelle et filiation spirituelle. Anne-Marie Eddé reconstitue ainsi sur plus de trois siècles l'histoire d'une famille de savants hanbalites, les Yūnīnī, qui réussirent à faire de la transmission du savoir une véritable tradition familiale, grâce à des alliances matrimoniales prudentes (privilégiant souvent le mariage entre cousins germains) et à un ancrage ininterrompu dans le paysage social de Baalbek. À la fin du Moyen Âge, c'est peu ou prou l'ensemble du soufisme égyptien qui se réorganisa également autour de saints lignages, où l'autorité spirituelle se transmettait de manière héréditaire (A. Sabra).

L'étude des alliances matrimoniales et, plus largement, la reconstitution des arbres généalogiques, se heurtent cependant fréquemment à l'anonymat des femmes. Des six filles du vizir Gibriyāl, on ne connaît pas d'autre nom que celui de leur époux (M. Eychenne). Nombre de femmes recensées dans le douzième volume (le Kitāb al-nisā') du grand dictionnaire qu'al-Saḥāwī a consacré aux « gens du 1x^e siècle [de l'hégire] » n'apparaissent que sous le nom de leur père, de leur époux, de leur fils ou, dans le cas des femmes esclaves, du maître qui les a affranchies II. L'anonymat des femmes a longtemps régné jusque dans les familles princières : on ignore ainsi le nom de la mère de quelques-uns des dix-sept fils, et de la plupart des filles, du sultan d'Égypte et de Syrie al-Nāṣir Muḥammad b. Qalāwūn (1310-1341) 12. Les raisons d'un tel constat documentaire sont multiples. Elles tiennent, en partie, à la moindre visibilité des femmes dans la plupart des milieux - celui des oulémas faisant partiellement exception: si l'on ignore le nom de la (ou des) première(s) épouse(s) d'Ibn al-Ğawzī, on connaît en revanche celui de la concubine qui lui donna son fils dernier né, et surtout les noms de chacune de ses six filles (V. Van Renterghem). Elles tiennent également à la pratique de la polygamie et à celle, certainement plus répandue, du recours aux concubines – lesquelles n'échappaient dans certains cas à l'anonymat qu'à la condition de porter l'enfant de leur maître et d'accéder par là au statut d'umm walad, promesse d'affranchissement. L'anonymat si fréquent des femmes tient enfin pour une part à la forte mortalité féminine et à la fréquence des remariages, y compris

^{9.} Ce fut ainsi le rôle, aux XIII^e-XIV^e siècles, des *madrasa*-s établies dans certaines villes de Haute-Égypte, par où des oulémas d'une modeste origine rurale parvenaient à s'élever jusqu'aux institutions de la capitale: Garcin, *Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale: Qū*ṣ, p. 287-357.

^{10.} Berkey, Transmission of Knowledge in Medieval Cairo, p. 121-127.

II. Saḥāwī, al-Ḍaw' al-lāmi' li-ahl al-qarn al-tāsi', vol. 12, p. 133-167.

^{12.} Bauden, « The Sons of al-Nāṣir Muḥammad and the Politics of Puppets », p. 58. Voir également Bauden, « The Qalāwūnids: A Genealogical Database » (en ligne).

dans des familles où la monogamie (qui n'était pas exclusive du recours aux concubines) était de règle: le père de l'historien Quṭb al-Dīn Mūsā al-Yūnīnī eut ainsi successivement six épouses (A.-M. Eddé).

Quelque chose a-t-il changé pour que l'on puisse connaître au xv^e siècle le nom de la plupart des épouses et des filles des sultans mamelouks? Les alliances que les souverains nouaient avec la famille de leur prédécesseur – en épousant l'une de ses femmes, de ses sœurs ou de ses filles – renforçaient en effet leur position, acquise de manière précaire dans un régime de succession non dynastique (K. D'hulster & Jo Van Steenbergen). Mais cette pratique peut être rapprochée de celle, plus ancienne, de l'atabégat, quand les souverains seldjoukides confiaient l'éducation de leurs fils à l'un de leurs seconds qui épousait sa mère. Ces femmes investies à leur corps défendant d'une continuité politique apparaissaient déjà au x11° siècle en pleine lumière (A. Zouache), pour le meilleur (Saladin et 'Iṣmāt al-Dīn, la veuve de Nūr al-Dīn) comme pour le pire (Zangī et Zumurrud Ḥātūn, la fille du prince d'Alep). Quant aux princesses mongoles, premières épouses ou épouses favorites, leur présence active dans l'espace publicisé du pouvoir se manifestait avec éclat jusque dans l'iconographie des manuscrits copiés à la cour timouride, qui les faisait figurer aussi bien dans les scènes de réception ou d'intronisation que lors du rassemblement hautement politique du quraltay (A. Caiozzo).

S'il est une visibilité plus grande des femmes à la fin du Moyen Âge, c'est par conséquent dans d'autres milieux et, partant, dans d'autres sources, qu'il faut en chercher la preuve et, éventuellement, l'explication. À ce titre, le tableau extraordinairement fouillé qu'al-Saḥāwī délivre de sa propre famille dans son autobiographie savante – trente-sept individus, dont quatorze femmes individuellement nommées (R. du Grandlaunay) – pourrait passer pour un apax, s'il ne participait d'une curiosité plus large de l'auteur pour les femmes de son temps, également à l'œuvre dans son grand dictionnaire biographique 13. Bien que l'écriture autobiographique eût été depuis longtemps investie par les oulémas 14, comme le démontre le cas emblématique d'Ibn al-Ġawzī (V. Van Renterghem), jamais on n'avait accordé autant de place aux femmes de la famille et de la parenté que ne le fit al-Saḥāwī. La longue tarĕama qu'il consacra également à son maître Ibn Ḥaǧar (m. en 1449) en apporte une preuve supplémentaire. Or la vie conjugale de ce dernier met en lumière deux facteurs qui pourraient bien expliquer la visibilité sociale inédite des femmes à la fin du Moyen Âge, dont Yossef Rapoport s'est fait l'historien. L'indépendance patrimoniale des femmes, la stricte séparation entre les biens des époux, garanties par le droit et traduites dans l'usage par la pratique du trousseau et du cadeau nuptial, n'étaient certes pas nouvelles. En revanche, renforcées par une valorisation sociale sans précédent de la monogamie et de la relation conjugale, dont l'institutionnalisation des mariages clandestins apporte également la preuve a contrario, elles conférèrent alors aux femmes une capacité d'action inusitée que les démêlés d'Ibn Ḥaǧar avec son épouse et sa concubine illustrent à son corps défendant (Y. Rapoport).

^{13.} Voir également Giladi, « Toutes les femmes d'al-Sakhāwī: quelques remarques sur le Kitāb al-Nisā' ».

^{14.} Voir Reynolds (dir.), Interpreting the Self: Autobiography in the Arabic Literary Tradition, 2001 et, pour la littérature d'époque mamelouke, les références citées par Yossef Rapoport dans sa contribution à ce volume.

Le poids de l'esclavage dans les sociétés du monde islamique médiéval, l'omniprésence des concubines jusque dans les foyers aux revenus moyens, conduisent également à envisager la « parenté pratique » dans le cadre plus large de la maison (*bayt*), où se déploient non seulement les « liens officiels de parenté », mais également d'autres relations que l'on ne peut considérer sous le seul angle légal de la « clientèle » (*walā*') et qui relèvent parfois bel et bien de l'ordre de la famille ¹⁵. Les fonctions nourricières et éducatives assumées au Caire au xv1^e siècle par la zāwiya d'un cheikh soufi, véritable maison dirigée par ce dernier comme par un chef de famille, en sont une illustration supplémentaire (A. Sabra).

À cet égard, l'étude du patrimoine des grandes maisons, les seules bien souvent à avoir laissé suffisamment de traces dans la documentation, éclaire la «parenté pratique» d'une lumière inattendue. Élodie Vigouroux reconstitue ainsi, à partir de la fin du xIV^e siècle, l'établissement à Damas d'une famille d'awlād al-nās – les descendants d'un émir mamelouk, qui, sans pouvoir prétendre aux mêmes charges que leur père ou aïeul, n'en héritaient pas moins de sa fortune, de ses relations et d'un peu de son prestige : sur neuf générations, les Banū Manǧak parvinrent à consolider leur position sociale, adossée à un important patrimoine et ancrée par leur activité édilitaire dans le paysage institutionnel de Damas; la gestion prudente de leurs waqf-s, ou fondations pieuses perpétuelles, réorganisés et considérablement enrichis par l'un des petits-fils de l'émir, assura jusqu'au xvII^e siècle la pérennité de la famille et la notabilité de son nom. Que le wagf ne fût pas toujours un rempart suffisant contre l'échec et la mort du chef de famille - comme le rappelle M. Eychenne à propos du vizir Ĝibriyāl, dont la postérité se réduisit à Damas à un mausolée où certains de ses gendres furent inhumés – ne change rien au constat : le patrimoine de bon nombre de grandes maisons était, à la fin du Moyen Âge, au moins en partie géré et transmis dans un cadre distinct de celui de l'héritage prévu par la Loi 16. Il est très probable que le caractère contraignant du droit islamique en matière successorale et les conséquences de ses principales dispositions – l'éparpillement rapide du patrimoine entre un nombre considérable d'ayants droit; la protection des intérêts de la parenté par les femmes, bénéficiaires des parts réservataires (farā'id), au détriment des agnats ¹⁷ – aient incité depuis longtemps les chefs de famille à chercher des modes de transmission patrimoniale alternatifs à l'héritage. Au demeurant, les solutions adoptées (waqf associant à ses revenus des bénéficiaires choisis par le fondateur, milk transmis par héritage ou par legs) n'étaient pas exclusives les unes des autres. Mais le recours très répandu au waqf, que la documentation égyptienne

^{15.} On sait toute l'importance qu'a pris le concept de « maison » (l'oikos grec, plus largement vulgarisé par l'anglais household) dans l'historiographie des sociétés islamiques médiévales: voir par exemple Chamberlain, Knowledge and Social Practice in Medieval Damascus. Pour l'époque mamelouke, voir également Richards, « Mamluk Amirs and Their Families and Households »; Winter, « Mamluks and Their Households in Late Mamluk Damascus: A Waqf Study »; Eychenne, « Le bayt à l'époque mamelouke. Une entité sociale à revisiter ».

16. Sur cette question, voir en particulier Garcin, « « Le waqf est-il la transmission d'un patrimoine? ».

^{17.} Pour une illustration concrète de l'effet des parts réservataires (farā'iḍ) sur la transmission d'un patrimoine, voir par exemple Loiseau, « Un bien de famille », p. 280-291.

met en pleine lumière au xv^e siècle, dessine les contours d'une « famille choisie » ¹⁸ bien différente de la « famille légale » : une famille le plus souvent réduite à la descendance directe du fondateur, parfois élargie en seconde intention à ses esclaves affranchis, où les droits sur les revenus du patrimoine constitué en *waqf* sont partagés et transmis à égalité par les hommes et les femmes d'une même génération – en contradiction flagrante avec les principes du droit successoral (J. Loiseau).

De toutes les facettes de la « parenté pratique » que les articles rassemblés plus loin tentent d'éclairer, il en est une dernière qui ouvre des perspectives de recherche particulièrement prometteuses. Dissimulée sous l'avalanche des discours normatifs, cachée jusque dans le pli des actes légaux, c'est l'histoire des sentiments telle qu'ils se déploient dans le cadre des relations familiales 19. Le surgissement de l'affectif dans un ordre de discours le plus souvent normatif et stéréotypé emprunte dans les sources médiévales deux media principaux: la poésie et l'écriture autobiographique. C'est ainsi qu'on lira dans les poèmes du prince andalou al-Mu'tamid Ibn 'Abbād (étudiés par B. Foulon et E. Tixier) la figure terrible du père, celle du compagnon de jeunesse devenu amant puis rival, celle enfin de l'épouse passionnément aimée, que l'art de la poésie arrache à la force des archétypes pour donner à entendre l'expression singulière des sentiments. C'est ainsi qu'on lira également, dans un *ġazal* composé par le traditionniste Ibn Ḥaǧar, l'expression inhabituelle d'un amour conjugal exclusif, d'autant plus singulière que le poète y désigne nommément son épouse et qu'il inscrit l'absence de l'aimée dans le contexte autobiographique d'un voyage au Hedjaz. Replacé par Y. Rapoport dans la perspective des déboires intervenus quelque temps plus tard dans la vie conjugale d'Ibn Ḥaǧar, le « ¿azal de la mer Rouge » interroge la possibilité pour l'historien d'accéder à l'intimité des sentiments des hommes et des femmes de la fin du Moyen Âge.

À ce titre, l'écriture autobiographique telle que la pratiquaient les oulémas ouvre également parfois, au détour de notations plus convenues sur la formation intellectuelle de l'auteur, de véritables espaces d'intimité. Ainsi les différents textes où Ibn al-Ğawzī parle de sa personne ou de ses proches (rassemblés et étudiés par V. Van Renterghem), ne définissent pas seulement par touches successives une véritable morale pratique de la sexualité et de la vie conjugale. Ils révèlent également les contradictions, les doutes et les regrets que des échecs personnels ont nourris chez cet atrabilaire – tout particulièrement les espoirs déçus que le père avait plaçés en son fils. Au xve siècle, cependant, cette écriture autobiographique prend des proportions inédites chez des auteurs comme al-Biqā'ī, Ibn Ṭawq ou al-Saḫāwī 20. La monumentale autobiographie que ce dernier composa au soir de sa vie ne se réduit pas à un plaidoyer pro domo,

^{18.} Étudiant le patrimoine des grands négociants du Caire et les stratégies dont ils investissaient leurs waqf-s au tournant du xVIII^e et du XIX^e siècle, Pascale Ghazaleh préfère parler à cet égard de « famille rêvée »: Ghazaleh, Fortunes urbaines et stratégies sociales. Généalogies patrimoniales au Caire, vol. 2, p. 448-452.

^{19.} Cette thématique de recherche connaît d'ailleurs une forte actualité dans l'historiographie de la famille en Occident: voir Fine, Klapisch-Zuber et Lett, « Liens et affects familiaux », Clio 34, 2011, p. 7-16.

^{20.} Sur al-Biqā'ī, voir Guo, « Tales of Medieval Cairene Harem: Domestic Life in al-Biqā'ī's Autobiographical Chronicle », et les remarques de Rapoport dans sa contribution à ce volume. Sur Ibn Ṭawq, voir Wollina, « Ibn Ṭawq's Ta'līq. An Ego-Document for Mamlūk Studies ».

où l'histoire familiale ne serait mise en scène que pour mieux exalter l'accomplissement de sa vocation de traditionniste. Al-Saḥāwī y donne également libre cours à son penchant pour les histoires de famille, les drames familiaux qui marquèrent l'existence de sa tante paternelle bien-aimée comme les mauvais traitements dont fut victime la nièce qu'il avait pris soin de marier²¹. Sans doute cette intimité crûment décrite n'était-elle pas du goût de tous les membres de sa famille, puisque ce dernier passage fut soigneusement caviardé sur l'un des deux manuscrits conservés de sa tarǧama (R. du Grandlaunay).

L'histoire de la famille n'est qu'un chantier parmi d'autres de cette nouvelle histoire sociale que s'emploient aujourd'hui à écrire les historiens de l'Islam médiéval. Mais elle est emblématique du renouvellement provoqué par la (re)découverte des documents médiévaux, en ce qu'elle assume désormais comme une incitation heuristique et non plus comme un défaut le caractère fragmentaire et parcellaire des sources disponibles. Le dossier d'articles que l'on va lire n'est rien d'autre qu'une collection de cas d'étude, voire de cas d'école, adaptant le questionnaire historique à la documentation sans dissimuler sa discontinuité profonde. Il n'est pas sûr, en effet, que l'on puisse jamais écrire d'un seul jet l'histoire de la famille dans l'Islam médiéval. Mais à tout prendre, les histoires de famille rassemblées ici disent chacune séparément, avec bien plus d'efficacité que ne le ferait l'étude des discours normatifs, un peu de la vérité passée des sociétés du monde islamique médiéval.

Bibliographie

- 'Abd al-Rāziq, Aḥmad, « 'Aqdā nikāḥ min 'aṣr al-Mamālīk al-baḥriyya », al-Maǧalla al-'arabiyya li-l-'ulūm al-insāniyya (Kuwayt) 6, 1986, p. 68-88.
- Bauden, Frédéric, « Mamluk Era Documentary Studies: The State of the Art », MSRev 9/1, 2005, p. 15-60.
- —, «The Sons of al-Nāṣir Muḥammad and the Politics of Puppets: Where Did It All Start?», MSR 13/1, 2009, p. 53-81.
- —, « The Qalāwunids: A Genealogical Database », http://mamluk.uchicago.edu/qalawunids/
- Benkheira, Mohammed Hocine; Giladi, Avner; Mayeur-Jaouen, Catherine; Sublet, Jacqueline, La famille en islam d'après les sources arabes, Les Indes Savantes, Paris, 2013.
- Berkey, Jonathan P., « Women and Islamic Education in the Mamlūk Period », dans Nikki Keddie et Beth Baron (éd.), Women in Middle Eastern History: Shifting Boundaries in Sex and Gender, Yale University Press, New Haven, 1991, p. 143-157.
- —, The Transmission of Knowledge in Medieval Cairo. A Social History of Islamic Education, Princeton University Press, Princeton, 1992.
- Bianquis, Thierry, «La famille en Islam arabe », dans André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend (dir.), Histoire de la famille vol. 1, Mondes lointains, mondes anciens, Paris, Armand Colin, 1986, p. 557-601.
- —, La famille arabe médiévale, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005.
- 21. La curiosité d'al-Saḥāwī pour «l'histoire intime» des femmes (A. Giladi) et les sentiments à l'œuvre dans la vie familiale s'étend d'ailleurs au-delà du cercle de sa propre famille: Giladi, « Toutes les femmes d'al-Sakhāwī: quelques remarques sur le *Kitāb al-Nisā'*», p. 552-562.

- Chamberlain, Michael, Knowledge and Social Practice in Medieval Damascus, 1190-1350, Cambridge University Press, Cambridge, 1994.
- Chapoutot-Remadi, Mounira, «Femmes dans la ville mamluke», *JESHO* 38/2, 1995, p. 145-164.
- Dietrich, Albert, « Ein arabische Eheurkunde aus der Aiyūbidenzeit », dans J. Fück (éd.), *Documenta Islamica Inedita*, Akademie Verlag Berlin, Berlin, 1952, p. 121-154.
- Eychenne, Mathieu, « Le *bayt* à l'époque mamlouke. Une entité sociale à revisiter, *AnIsl* 42, 2008, p. 275-295.
- Fine, Agnès ; Klapisch-Zuber, Christiane ; Lett, Didier, «Liens et affects familiaux », Clio 34 (Liens familiaux), 2011, p. 7-16.
- Garcin, Jean-Claude, Un centre musulman de la Haute-Égypte médiévale: Qūṣ, Ifao, TAEI 6, Le Caire, 1976.
- —, « Le waqf est-il la transmission d'un patrimoine? », dans Joëlle Beaucamp et Gilbert Dagron (éd.), La transmission du Patrimoine: Byzance et l'aire méditerranéenne (Paris, 24-25 novembre 1995), Trav Mem 11, De Boccard, Paris, 1998.
- Giladi, Avner, « Concepts of Childhood and Attitudes Towards Children in Medieval Islam: A Preliminary Study with Special Reference to Reaction to Infant and Child Mortality », JESHO 32/2, 1989, p. 121-152.
- —, Infants, Parents and Wet Nurses. Medieval Islamic Views on Breastfeeding and Their Social Implications, Brill, Islamic History and Civilization 25, Leyde, 1999.
- —, «Toutes les femmes d'al-Sakhāwī: quelques remarques sur le *Kitāb al-Nisā'* (« le Livre des femmes ») comme source de « l'histoire intime » des sociétés musulmanes médiévales », dans Christian Müller et Muriel Roiland-Rouabah (dir.), Les non-dits du nom. Onomastique et documents en terres d'Islam, Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Ifpo, Damas, 2013, p. 547-566.
- Ghazaleh, Pascale, Fortunes urbaines et stratégies sociales. Généalogies patrimoniales au Caire, 1780-1830, Ifao, Raph 32, Le Caire, 2010.
- Goitein, Shelomo D., A Mediterranean Society.

 The Jewish Communities of the Arab World as
 Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza,
 vol. 3, The Family, University of California Press,
 Berkeley, Los Angeles, 1978.
- Guo, Li, «Tales of Medieval Cairene Harem: Domestic Life in al-Biqā'ī's Autobiographical Chronicle », MSRev 9/1, 2005, p. 101-121.

- Loiseau, Julien, « Un bien de famille. La société mamelouke et la circulation des patrimoines, ou la petite histoire d'un moulin du Caire », AnIsl 37, 2003, p. 275-314.
- Lutfi, Huda, «Al-Sakhāwī's *Kitāb al-Nisā*' as a Source for the Social and Economic History of Muslim Women during the Fifteenth Century A.D.», *The Muslim Word* 71/2, 1981, p. 104-124.
- Mouton, Jean-Michel; Sourdel, Dominique;
 Sourdel-Thomine Janine (publiés et présentés par), Mariage et séparation à Damas au
 Moyen Âge. Un corpus de 62 documents
 juridiques inédits entre 337/948 et 698/1299,
 Documents relatifs à l'histoire des croisades
 publiés par l'Académie des inscriptions et
 belles-lettres 21, Paris, 2013.
- Peirce, Leslie P., Morality Tales. Law and Gender in the Ottoman Court of Aïntab, Berkeley, Los Angeles, University of California Press, 2003.
- Rāģib, Yūsuf, « Un contrat de mariage sur soie d'Égypte fatimide », AnIsl 16, 1980, p. 31-37.
- Răģib, Yūsuf (éd.), Documents de l'Islam médiéval: nouvelles perspectives de recherches, actes de la table ronde CNRS (1988), Ifao, TAEI 29, Le Caire, 1991.
- Rapoport, Yossef, Marriage, Money and Divorce in Medieval Islamic Society, Cambridge University Press, Cambridge, New York, 2005.
- —, « Women and Gender in Mamluk Society: An Overview », MSRev 11.2, 2007, p. 1-48.
- Regourd, Anne (éd.), *Documents et Histoire. Islam,*vII^e-xVI^e s., actes des journées d'études musée
 du Louvre/EPHE (mai 2008), Droz, École
 pratique des hautes études, Sciences historiques
 et philologiques II, Hautes Études Orientales –
 Moyen et Proche-Orient, 5/51, Genève, 2013.
- Reynolds, Dwight Fletcher (dir.), Interpreting the Self: Autobiography in the Arabic Literary Tradition, University of California Press, Berkeley, Los Angeles, 2001.
- Richards, Donald S., « Mamluk Amirs and Their Families and Households », dans Thomas Philipp et Ulrich Haarmann (éd.), The Mamluks in Egyptian Politics and Society, Cambridge University Press, Cambridge, 1998, p. 32-54.
- Sijpesteijn, Petra M. (éd.), From Andalus to Khurasan:
 Documents from the Medieval Muslim World,
 Brill, Islamic History and Civilization 66,
 Leyde, 2007.
- Spectorsky, Susan A., Women in Classical Islamic Law.
 A Survey of the Sources, Brill, Themes in Islamic
 Studies 5, Leyde, 2009

- Tucker, Judith. E., In the House of Law. Gender and Islamic Law in Ottoman Syria and Palestine,
 The American University in Cairo, Le Caire,
 1998.
- Weber, Florence, Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique, Aux lieux d'être, La Courneuve, 2005.
- Winter, Michael, « Mamluks and Their Households in Late Mamluk Damascus: A waqf Study », dans Amalia Levanoni et Michael Winter (éd.), The Mamluks in Egyptian and Syrian Politics and Society, Brill, Leyde, Boston 2004, p. 297-316.
- Wollina, Torsten, « Ibn Ṭawq's Ta'līq.

 An Ego-Document for Mamlūk Studies », dans
 Stephan Conermann (éd.), Ubi sumus? Quo
 vademus? Mamluk Studies State of the Art,
 V & R unipress, Bonn University Press, Bonn,
 2013, p. 337-362.